

Présentation de la démarche

L'Objectif traditionnel mettre hors d'eau les zones à projet

 Par des aménagements hydrauliques ponctuels (digues, canalisation de rivières, curage des rivières)

Un élément déclencheur Les inondations du 27 nov 1999

- Nombreuses habitations concernées
- 77 entreprises et 3 Zones commerciales concernées
- Estimation des dégâts en zone économique uniquement : 8 millions d'€uros

Comprendre et enclencher le processus

- Comprendre le comportement des rivières (approche par bassin versant)
- Faire que les intervenants divers deviennent des partenaires
- Mettre à plat le sujet

Comprendre le comportement des rivières

- Des bassins versants courts et de faible étendue
- *BV Lézarde, le plus grand = 108km² soit 1/10 de l'île
- Des temps de réaction très courts
- *Entre 15mn et 2h de temps d'alerte
- Un régime torrentiel ou mixte
- *Affouillement, érosion de berges, dépôts en aval
- Un contexte tropical
- *encombrement du lit par les végétaux, pluies et vent

Des intervenants aux partenaires

- Il s'agit ici de faire intervenir dans la démarche les acteurs :
- <u>des routes</u>: DDE service routes, Conseil Général, Conseil Régional
- des zones habitées : Commune, DDE, associations de riverains
- <u>Les zones d'importance économique</u> : CCIM (aéroport commerces), Commune, commerçants
- Les rivières : DAF, DIREN, Comité de Bassin

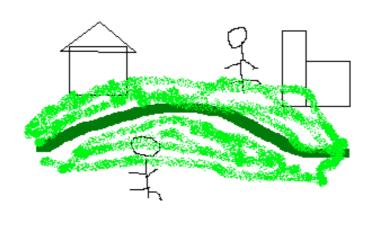
Création de 3 groupes de travail

- Sur le Plan de Prévention des risques où ne plus construire au Lamentin?
- Sur la communication à la population comment faire savoir les risques et les attitudes par la population, les commerçants
- Sur les aménagements quels travaux effectuer pour comment protéger les vies humaines et les biens?

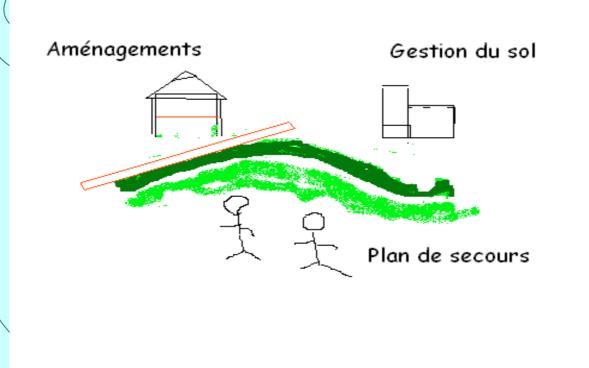
Mise à plat du sujet sur:

- Les responsabilités
- Les finances: La commune ne pourra pas financer 75M°€ de travaux
- La réglementation : Le Plan de Prévention des risques est réactivé
- La sécurité : pas de mort en 99, on a eut de la chance!

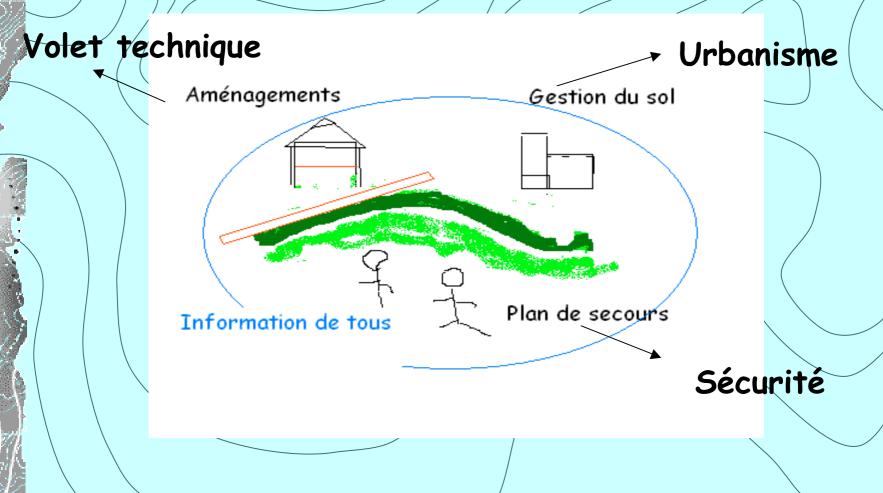




Les orientations de la gestion du risque inondation



Les 4 orientations de la gestion du risque inondation



Le Lamentin ENV/DJ/janv04

Présentation à l'AG du RIOB

LES PROCHAINES ÉTAPES

- Elaborer en 2004 une <u>charte de gestion du</u> <u>risque inondation</u> au Lamentin qui comportera 2 documents clé:
- Une déclaration de consensus signée par tous les partenaires précisant leurs engagements
- Des fiches actions précises (description, porteur, partenaires, délais, moyens, indicateurs)

La déclaration de consensus

Comportera 2 parties principales

- Contexte, Cosignataires et Partenaires,
 Définition, enjeux à préserver, rappel des préconisations du SDAGE
- Les engagements réciproques sur l'alerte et le plan de secours, les aménagements hydrauliques, la gestion du sol et des rivières, la communication

Les fiches actions

Pour chacune des 4 orientations stratégiques, des objectifs seront définis et déclinés en fiches actions.

Chaque fiche action présentera:

- Le descriptif de l'action, ses échéances
- Ses porteurs (principal et secondaire)
- Ses moyens et indicateurs

Extrait de fiche en cours Orientation 4: Communication

Objectifs Préconisations Porteur / Acteurs concernés 4-1 *Explications dans Commune / *Nb d'enfants sensibilisés sensibilisés sensibilisés sensibilisés service de pompiers, service d'alerte, CCIM Porteur / Acteurs concernés *Nb d'enfants sensibilisés sensibilisés sensibilisés sensibilisés d'istribués service d'alerte, CCIM				
Faire les écoles *Réaliser le plan de secours *Réunions/Visites d'alerte, visitées sensibilisés *Nb exemplaires d'alerte, sensibilisés *Nb exemplaires distribués *Nb entreprises visitées	Objectifs	Préconisations	Acteurs	Indicateur
	Faire connaître le plan de	les écoles *Réaliser le DICRIM *Réunions/Visites	Education nationale, service de pompiers, service d'alerte,	sensibilisés *Nb exemplaires distribués *Nb entreprises